

Le Courrier d'Algérie dit qu'une nouvelle révolte a eu lieu au Maroc dans les environs de Rabas. Le sultan s'est mis à la tête de son armée pour aller combattre ces rebelles.

Turin, 25 mai.
L'inauguration du chemin de fer de Bori à Brindes a eu lieu hier. Les princes de la Famille Royale et les Evêques de Brindes et de Monopoli y assistaient.

Madrid, 25 mai.
Le ministre des affaires étrangères a dit à la chambre des députés que le budget indiquait Turin comme résidence de l'ambassadeur d'Espagne parce que la cour du roi Victor Emmanuel se trouvait à Turin quand le budget a été rédigé, mais que le conseil des ministres n'a encore pris aucune résolution au sujet de la résidence de ce haut fonctionnaire.

Le ministre a ajouté que le traitement de l'ambassadeur d'Espagne auprès de François II était supprimé mais que, par un sentiment de respect, un membre de l'ambassade d'Espagne à Rome remplirait auprès de François II le rôle représentant du cabinet de Madrid.

Madrid, 24 mai.
Aujourd'hui, au Sénat, le ministre des finances a dit que le moment était venu de faire appel aux bourses étrangères, sans paraître céder aux menaces. Il a ajouté que la crise monétaire venait de ce que l'Espagne achetait au dehors plus qu'elle ne vendait, et de ce que beaucoup de capitalistes étrangers avaient retiré leurs fonds des affaires espagnoles.

Vienne, 24 mai, soir.
La Nouvelle Presse libre annonce que l'Autriche ayant conclu avec le gouvernement roumain une convention d'échange applicable aux militaires ou individus fuyant le service militaire, la Russie a demandé de plus vers la fin d'avril, un traité qui lui livrerait les émigrés politiques. Le motif invoqué est le danger que ces émigrés peuvent faire courir à la Roumanie. Le Gouvernement roumain semble disposé à accéder à cette demande.

Vienne, 25 mai.
On attend, ici, pour demain, une députation de la Société agricole de Hongrie chargée d'inviter l'Empereur d'aller faire une visite à Pesth. Il est probable que l'Empereur séjournera du 6 au 11 juin à Pesth où l'on fait de grands préparatifs pour l'y recevoir.

On attend de plus une députation hongroise qui viendrait remercier l'Empereur du don de 15,000 florins qu'il a fait à l'Académie hongroise. M. Dea K figurerait parmi les membres de cette députation.

On agit vivement la question d'une transaction avec la Hongrie; plusieurs projets concernant la presse et le code pénal en Hongrie, préparés par le Conseil d'Etat, et qui devaient être octroyés, n'ont pas été acceptés par l'Empereur.

L'ouverture de la Diète de Croatie aura lieu définitivement au mois de juillet. D'ici là, la session du Reichsrath sera probablement close.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Nous voyons par la liste des vaisseaux colonniers qui sont maintenant en route pour le Marsy qui 391,845 balles nous arrivent de l'Inde et de la Chine. C'est environ 60,000 de plus que l'année dernière. Cette grande quantité de coton est transportée par 86 vaisseaux environ qui, en grande partie, ont été chargés à Bombay. (Express.)

Voici d'intéressants détails sur le système d'achat en commun, plus particulièrement avantageux pour les petits employés

ou les rentiers à revenu modeste, et expérimenté en Allemagne :

« ... Le mécanisme de ce système est très-simple. L'association conclut avec des marchands de comestibles, boulangers, bouchers, brasseurs, etc., des traités par suite desquels elle jouit d'un rabais de 5 à 10 0/0 sur toutes les marchandises que ses membres achètent. Les négociants sont portés à donner ce rabais parce que les traités leur assurent un débit considérable. Les ouvriers qui ont dans ces associations l'avantage de n'avoir aucun versement à faire, échangent au bureau de l'association leur argent contre des jetons en cuivre de montants divers. Ils achètent avec ce billon dans les magasins en rapport avec la société. A la fin de la semaine, les négociants présentent les jetons reçus, qui sont payés après déduction du rabais convenu. Les profits sont répartis entre les membres en proportion de leurs achats, c'est-à-dire ils leur sont crédités; car, dans toutes ces Sociétés, les profits sont amassés, au moins pendant les premières années, pour servir de base à d'autres opérations. L'association de Berlin a fait profit dans les premiers neuf mois de 2,000 fr.; celle d'Offenbach, en huit mois, de 2,500 fr.; celle de Stuttgart, en deux mois, de 800 fr. Ces institutions sont des écoles préparatoires excellentes pour des entreprises coopératives de tous genres. Elle attirent beaucoup de membres, parce qu'aucun déboursement n'est demandé, et surtout parce qu'elles leur apprennent l'administration et la surveillance d'une Société. Déjà plusieurs de ces associations ont donné naissance à d'autres institutions utiles. A Berlin, il en est sorti une boulangerie, qui fournit les membres aux mêmes prix que les boulangers, et dont les profits s'élèvent de 15 à 17 p. 0/0. A Offenbach, une partie des membres se sont décidés à former une Société coopérative pour la construction de maisons ouvrières. »

L'Indépendance cite ce fait curieux qu'il va par ir prochainement du port d'Anvers, pour l'Espagne, avec le personnel nécessaire, un navire avec l'outillage complet d'une usine destinée à travailler à Maurice aux lieux mêmes de production, une matière végétale qui est destinée à se substituer au chiffon dans la fabrication du papier, et c'est de là, dit ce journal, que du papier espagnol fabriqué par des Belges, viendra faire concurrence au papier fait en Belgique avec de la pâte de chiffon.

HAVRE, vendredi. — Après un jour de fête, le marché rouvre avec une petite demande limitée, mais avec des prix fermes. On a payé 113 fr. pour des Cocanadah départ de mars.

Les ventes à quatre heures et demie, montent à 723 b.

LIVERPOOL, vendredi. — Ventes de la semaine, 109,000 b.; consommation 61,000 b.; exportat on, 17,000 b.; arrivages, (4,000 b.); stock, 491,000 b., dont 50,000 b. Amérique.

Aujourd'hui, ventes, 8,000 b.; prix en faveur des acheteurs.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES	
Au 26 Mai 1865.	
Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales,	486.096.375 41
Effets échus hier, à recevoir ce jour,	3.306.921 42
Portefeuille de Paris, dont 69,511,700 fr. 50 c. provenant des succursales,	231.423.054 23
Portefeuille des succursales, effets sur place,	255.680.645
Avances sur lingots et monnaies,	36.636.096 35
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	3.206.083

Avances sur effets publics français	14.803.800
Avances sur effets publics français, dans les succursales	9.913.750
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	29.932.300
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales,	19.062.850
Avances sur obligations du Crédit foncier,	500.900
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales,	408.600
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857)	60.000.000
Rentes de la réserve,	12.980.750 11
Rentes (fonds disponibles)	36.557.487 91
Rentes immobilières (loi du 9 juin 1857),	101.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales,	8.497.892
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales,	1.467.030 94
Divers,	8.565.024 70
	1.324.160.213 80

PASSIF.	
Capital de la Banque, bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	182.500.000
Réserves mobilières,	7.013.871 81
Réserves immobilières de la Banque,	22.105.750 14
Billets en porteur en circulation (Banque et succursales)	4.000.000
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales,	803.248.375
Compte courant du Trésor, créancier,	7.146.273 85
Comptes courants de Paris, créanciers,	87.733.509 95
Comptes courants dans les succursales,	154.019.411 77
Dividendes à payer,	29.440.990
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	726.144 75
Récompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales,	11.599.047 13
Divers,	2.789.444 05
	11.776.495 35
	1.324.160.213 80

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur, gouverneur de la Banque de France, ROULAND.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

La Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix vient de recevoir l'avis que la souscription pour le capital de garantie relative à l'Exposition de 1867 sera fermée irrévocablement le 4^{er} juin prochain à Paris.

En conséquence, les souscriptions ne seront reçues chez M. Watinne-Bossut que jusqu'au lundi 29 mai, à quatre heures du soir.

Les noms des souscripteurs seront immédiatement insérés au *Moniteur*.

Les exposants de 1867 n'auront plus de réclamations à faire sur la difficulté qu'ils éprouvaient à se procurer la forme motrice nécessaire à la mise en train de leurs machines.

On nous assure que pour obvier aux inconvénients antérieurs, on aurait résolu de diviser la galerie des machines en seize sections; le service de chacune d'elles serait adjugé à ceux qui offriraient les meilleures conditions au point de vue mécanique et au point de vue pécuniaire.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,
Nous ne pouvons laisser sans réponse la lettre insérée dans votre journal le 24 mai courant, et dans laquelle un de vos plus anciens abonnés dit que : « Depuis le traité de commerce l'article orléans noir a presque entièrement disparu de notre fabrication à cause de l'impossibilité de teindre le noir en France avec la régularité et le parfait brillant que l'on obtient en Angleterre. »
Nous ne pensons pas que votre correspondant ait découvert la véritable cause de la décoloration de l'Orléans noir fabriqué en France. Afin de ne pas arrêter les essais des fabricants qui auraient l'intention de reprendre l'article orléans, il importe d'établir que ce n'est pas aux teinturiers qu'il faut imputer la vente de ce tissu. Nous prions en conséquence Messieurs de la Chambre Consultative de choisir parmi eux des commissaires qui se chargeront d'acheter à Roubaix une série d'Orléans à teindre noir. Chacune des pièces achetées serait divisée en deux; moitié des coupes serait envoyée aux meilleurs teinturiers d'Angleterre, l'autre moitié serait confiée aux teinturiers Français, avec échantillon pris sur le même type.
Après teinture, Messieurs de la Chambre présenteront leur rapport sur le mérite des deux teintures et sur le prix, et l'on saura définitivement si Roubaix est comme l'avance votre correspondant, ce sont les teinturiers qui doivent encourir le reproche de n'avoir pas secondé notre fabrique de manière à lui permettre de soutenir la lutte sur tous les marchés.
Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération.

ALFRED MOTTE ET C^{ie}
Roubaix 27 mai 1865

Deux autres lettres, ayant trait à la même question, et qui nous parviennent trop tard, seront publiées dans notre prochain numéro.

Les journaux de Lille annoncent l'arrivée dans cette ville du général Faidherbe, gouverneur du Sénégal.

Le *Courrier du Nord*, en annonçant le décès de M. Etienne Taquet, père de M. Taquet, greffier de justice de paix à Roubaix, rend compte en ces termes des funérailles qui ont eu lieu à Condé :

M. Etienne Taquet, intendant général des biens de Son Altesse Mgr le duc de Croÿ, régisseur de la forêt de Bon-Secours, est mort presque subitement au milieu de sa famille et de ses amis éplorés.

M. Taquet était sans contredit un des hommes les plus recommandables du canton de Condé, où il jouissait d'une influence méritée par ses longs services. — Depuis plus de trente ans, en effet, M. Taquet siègeait au conseil municipal, qui l'a souvent choisi pour secrétaire et toujours pour présider les commissions spéciales et particulièrement celle du budget.

S'il était une consolation pour la famille Taquet dans le malheur qui la frappe d'une manière si douloureuse et si inopinée, ce serait l'expression des sympathies publiques qui se manifestaient d'une façon si éclatante au convoi funèbre de cet homme de bien où tout le canton de Condé semblait s'être donné rendez-vous.

Par décision du 3 décembre 1864, M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a décerné une médaille d'argent à Mme Boyaval-Persuart, sage-femme à Roubaix, en récompense du zèle avec lequel elle s'est livrée à la propagation de la vaccine dans le cours de l'année 1863.

Monseigneur l'Archevêque donnera la confirmation mercredi prochain aux enfants de la paroisse St Martin et le lendemain jeudi à ceux de la paroisse Notre-Dame.

La cérémonie de la première Communion aura lieu à St Elisabeth le jeudi 1^{er} juin. Le lendemain, les enfants de la paroisse recevront aussi la confirmation.

Les ouvriers travaillant au tissage de M. P. S., croyant avoir à se plaindre de la mauvaise qualité de leurs chaînes, adressèrent à leur patron une demande d'augmentation de salaire. Le patron ayant proposé de soumettre au Conseil des Prud'hommes l'examen des chaînes et la question du salaire, en déclarant qu'il se soumettrait à la décision qui interviendrait, les ouvriers acceptèrent cette proposition. Mais au sortir de la fabrique, les hommes Vou Tersom et Jean Meyer se portèrent à des voies de fait envers plusieurs de leurs camarades qui avaient souscrit à un arrangement. Ces deux témoins viennent d'être arrêtés pour être mis à la disposition de M. le Procureur impérial.

Un vol de plomb a été commis ce matin par le nommé Louis Brochard que la police a arrêté immédiatement.

Nous lisons dans le *Journal du Peuple*, de Lille :

On remarque dans le magasin de curiosités de M. F. Noterman, rue des Bouchers, un travail doublement précieux comme souvenir historique et comme objet d'art. C'est un portrait, en point de Bruxelles, de la jeune reine des Belges, Marie-Louise d'Orléans. Cette œuvre d'art et de patience, la seule en ce genre qui existe dans le monde, a été exécutée en six mois, en 1847, par Mme Tilman, de Bruxelles, sur la demande de Mme la comtesse de Mérode.

On annonce que la réouverture des communications télégraphiques entre la France et l'Algérie pourra avoir lieu vers la fin de ce mois. M. Ailhaud, inspecteur divisionnaire des lignes télégraphiques, chargé de la pose du nouveau câble, s'occupe activement de cette opération. Le point de départ du câble est en Sicile, à Marsala, et le point d'attache à Biserte, sur la côte de la Tunisie. De Biserte il se dirigera sur la Calle, province d'Oran, où il se rattachera à tout le réseau de la colonie. Déjà le câble est posé des côtes de la Sicile à celles de la Tunisie, et l'on espère n'employer qu'une dizaine de jours à son prolongement jusqu'à la Calle.

On entend répéter à chaque instant que le tonnerre, en tombant, dégage autour de lui une odeur de soufre caractéristique. C'est un reste de légende. Le tonnerre accompagnant toutes les apparitions diaboliques et le diable sentant le soufre, il est tout naturel que l'on n'aille pas sans l'autre. Il n'en est rien cependant en réalité, et tous les observateurs qui ont vu tomber la foudre n'ont jamais senti l'acide sulfureux.

M. Boussingault a été sept fois témoin de la chute du tonnerre. Il a tué un nègre sous ses yeux, dépouillé deux arbres en sa présence; il a traversé deux fois sa chambre en Europe, et jamais le savant chimiste n'a senti la moindre odeur de soufre.

Il est vraisemblable que les personnes légèrement atteintes ou voisines du lieu foudroyé auront confondu avec l'odeur de l'ozone. L'ozone n'est que de l'oxygène électrisé, et ainsi modifié, l'oxygène dégage, il est vrai une odeur spéciale dont tout le monde peut se faire une idée en se plaçant près d'une bobine Ruhmkorff lorsqu'on fait jaillir une série d'étincelles. C'est là sans doute la seule cause de préjugé si répandu des vapeurs sulfureuses qui accompagneraient la foudre.

cette prostration qui suit toutes des fièvres; puis l'ordre se réfit en elle assez pour lui donner conscience de tout ce qu'elle avait gagné en si peu de temps. Elle eut un certain orgueil intime de sa communication avec tant de grands génies; elle regarda en mépris sa vie passée; elle avait atteint des sommets d'où les intelligences ne redescendent plus, et, comme tous les sommets sont protecteurs, elle regarda en dédain Artémon, et en dédain la crainte qu'il avait pu lui inspirer. L'amour, cette âme de tous les chefs-d'œuvre, s'était révélé à son esprit, sinon à son cœur, et elle savait que l'amour ne pouvait être ni ce que disait Artémon, ni ce qu'elle éprouvait pour lui.

L'absence de Georges se prolongea; elle ne s'en inquiéta pas, et s'en réjouit presque dans sa solitude. Elle pourrait reprendre et relire avec un plus grand soin les poètes de sa prédilection. Cette pensée l'enchantait; cependant la première avidité calmée, elle voulut régler et, pour ainsi dire, savourer ses plaisirs. Le contenu de la caisse de livres gisait au milieu de la chambre de Georges, dans un pêle-mêle inexprimable; Rose résolut de remettre tous les volumes en ordre, se promettant ensuite de choisir chaque jour parmi eux, suivant sa fantaisie. Elle se mit courageusement à l'ouvrage, seule, sans vouloir être aidée; elle était avare de ses livres; n'étaient-ce pas ses trésors?

En dérangeant une table placée près de la bibliothèque, un petit paysage, œuvre de Jacques, reçut un choc et faillit se décrocher de la muraille. Rose le retint d'une main, et, tout en le retenant, elle lut au bas le nom de Jacques, et examina alors le tableau avec plus d'attention. Il

représentait une vue du château de Val-Sec, ce domaine patrimonial vendu par la famille de Vedelle pour faire l'acquisition de La Pinède. Rose prit le petit cadre, et s'approchant de la fenêtre, elle regarda avec curiosité le portrait de cette habitation dont Georges avait parlé un jour devant elle avec un sentiment de regret.

Elle vit un vieil édifice massif, imposant, dégradé dans certaines parties, mais encore plein de majesté, et détachant fièrement sa silhouette au milieu du feuillage sombre des grands mélèzes qui l'entouraient de toutes parts; l'aspect en était noble et triste, et Jacques avait bien réussi à en exprimer la beauté taciturne.

Rose ne comprit pas les regrets de Georges en regardant le Val-Sec, et les expliqua comme une conséquence de son humeur sauvage et bizarre; elle allait remettre le tableau à sa place, lorsqu'elle le retournant elle aperçut un dessin placé au dos du croquis de Jacques et restant ainsi toujours caché aux regards.

Cette fois, ce n'était pas le portrait d'un vieux château, mais le visage gracieux d'une jeune femme. Cette tête fière et fine, pleine d'une charme particulier, était rendue avec un goût et rare talent.

« Quel charmant dessin, dit Rose, et pourquoi l'a-t-on caché derrière ce vilain tableau? »

Tout en faisant cette réflexion, elle regardait toujours le portrait, et il lui semblait avoir déjà vu ce visage quelque part.

Tout à coup elle se souvint d'une chose; Jacques lui avait dit un jour qu'il n'avait jamais su dessiner la tête. Le portrait n'était donc pas de lui. Mais de qui alors? Et pourquoi tenait-on ce portrait caché? Tout cela ressemblait à un mystère,

et l'amour seul fait garder à un homme avec mystère le portrait d'une femme. Georges serait donc amoureux; et il le serait de l'original de ce portrait? ...

Ceci devenait trop fort; de suppositions en conséquences, Rose atteignit à l'absurde. Cependant sa raison, conduite par la simple logique, la ramenait toujours et forcément à une étrange conclusion: Georges est amoureux. Les livres latins se trouvaient bien distants cette fois!

En proie à une vive anxiété, poussée par un dépit féminin qui commençait à naître sous ses suppositions, Rose voulut avoir raison de ses conjectures et prit un parti très-simple, celui de fouiller consciencieusement la chambre et les papiers de son mari pour y chercher un indice nouveau.

Rose porta tout de suite ses investigations vers un grand secrétaire fermé à clef, qui lui parut avoir un extérieur mystérieux.

Le meuble ne résista pas longtemps aux pesées faites sur la serrure avec la force que donne la curiosité aidée d'un bon ciseau!

Le secrétaire ouvert, Rose en tira précipitamment les tiroirs; elle les vit presque tous bourrés de papiers dans un grand désordre, de feuilles volantes de toutes dimensions remplies d'une écriture fine et serrée; sur certaines feuilles on ne voyait que quatre ou cinq lignes inégales; d'autres, au contraire, disparaissaient sous les ratures et les lignes croisées.

Rose remua tout ce fatras sans y jeter un coup d'œil elle venait d'apercevoir un paquet de lettres. Elle s'en empara; son cœur battit d'anxiété. Qu'allait-elle apprendre?

Les lettres étaient toutes de la même

écriture; elle regarda d'abord la signature et vit un nom inconnu, un nom d'homme :

Etienne d'Alais.

Toutes ces lettres portaient une date déjà ancienne; aucune n'avait moins de trois ans. Faute de mieux, Rose en parcourut quelques-unes; elle comprit bientôt qu'elles émanaient d'un ancien camarade de collège de Georges, beaucoup plus âgé que lui, et dont l'affection s'exprimait en paroles graves et en conseils sérieux. Ces fragments apprirent à Rose une chose importante. Georges avait été au collège; elle en fut très étonnée. Elle le croyait fada de naissance, et voilà que ce pauvre esprit infirme avait fait ses classes; l'infirmité ne datait donc pas de l'enfance. Quoi qu'il en fût, cette révélation expliquait les livres latins; mais le latin était devenu fort secondaire pour Rose depuis la découverte du portrait.

Dans son impatience déjà éclairée à ce sujet, elle laissa la correspondance de M. Etienne d'Alais et continua ses recherches. Elle fut tout émue en apercevant, enfoui sous plusieurs liasses de papiers noircis d'encre, un autre exemplaire du portrait qui l'intriguait si fort. Ce croquis, moins terminé que l'autre, représentait la même personne coiffée d'un grand chapeau de feutre noir; cette fantaisie ajoutait le piquant de l'originalité à ses traits, de tous points irréprochables. Cette tête parut à Rose merveilleusement belle. Au bas du portrait, on lisait une date : 7 avril 1835.

7 avril! Ce jour-là même, la famille Lescaille avait, pour la première fois, fait une visite à la famille du comte de Vedelle. Rose s'en souvenait bien. Mais pourquoi cette date placée là? ...

Tout à coup un éclair de sa mémoire lui montra cette voiture entrant dans l'avenue de La Pinède au moment où les Lescaille en sortaient, et dans cette voiture une belle jeune fille en deuil coiffée d'un grand chapeau de paysanne provençale. Plus de doute, le portrait était celui de Mlle Denise de La Pinède. Et Georges éprouvait de l'amour pour elle, et cet amour avait fait ce miracle de lui donner du talent, du talent à lui! ... Rose allait d'étonnement en stupeur.

(La suite au prochain numéro.)

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants: Affaires proposées à la Compagnie, dans l'année, 47,424,121

Affaires acceptées par la C^{ie}, 38,766,325

Sinistres payés, 1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances net de plus de 12,800,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865).

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanche-maille, 50.